



Maitre d'Ouvrage :	COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE 158 GRANDE RUE BP 23 63260 AIGUEPERSE
Mandataire de l'opération :	Assembli Mandataire au nom et pour le compte de la Communauté de Commune Plaine Limagne La Pardieu 3 rue Louis Rosier 63000 Clermont-Ferrand Tél : 04 73 28 69 02

Transmission au contrôle de légalité le	
Marché notifié le	
Numéro du marché	M2026.06
Information CHORUS :	https://chorus-pro.gouv.fr SIRET Mandataire : assembli la Pardieu 860 200 310 00115 Code service : OP737 ESPC RANDAN

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle

Objet du marché	737 - Travaux de restructuration Extension Création d'un Espace Culturel à Randan (63)
Intitulé du lot :	LOT 06 ETANCHEITE / ZINGUERIE
Durée initiale du marché	36 mois (24 mois travaux + 12 mois GPA)
Titulaire/ Mandataire	Nom Entreprise : Adresse : Cliquez ici pour taper du texte. Mail : Cliquez ici pour taper du texte. Tél : Cliquez ici pour taper du texte. SIRET : Cliquez ici pour taper du texte.

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	DEMOLITIONS / CURAGES / DESAMIANTAGE
02	GROS-ŒUVRE / MICRO-PIEUX
03	RAVALEMENTS DE FACADES
04	CHARPENTE BOIS / RENFORTS BOIS
05	COUVERTURE / ZINGUERIE
06	ETANCHEITE / ZINGUERIE
07	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
08	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS -
09	SERRURERIE
10	MENUISERIES INTERIEURES BOIS / CLOISONS MOBILES
11	GRADINS TELESCOPIQUES
12	PLATRERIE / FAUX-PLAFONDS / PEINTURE
13	REVETEMENTS DE SOLS / FAIENCE
14	ELECTRICITE / COURANTS FAIBLES
15	CHAUFFAGE / PLOMBERIE / SANITAIRE / VENTILATION
16	PHOTOVOLTAIQUE
17	ASCENSEUR
18	AMENAGEMENTS EXTERIEURS / VRD
19	ESPACES VERTS

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme acheteur :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE
158 GRANDE RUE BP 23
63260 AIGUEPERSE**

Représentant de l'organisme acheteur :

**Assemblia Mandataire au nom et pour le compte de la Communauté de Commune Plaine Limagne
La Pardieu 3 rue Louis Rosier 63000 Clermont-Ferrand**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Maître d'œuvre :

**PERICHON ARCHITECTE
91 AV JB MARROU
63122 CEYRAT**

(Sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage)

(1) Date et signature originales

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

N° 1 : CANDIDAT INDIVIDUEL OU MANDATAIRE DU GROUPEMENT D'ENTREPRISES

En cas de groupement, nature du groupement à la date du dépôt de l'offre :

- Solidaire
- Ou Conjoint avec mandataire solidaire
- Ou Conjoint

Je soussigné :

Nom	RIOTTIER
Prénom	SEBASTIEN
Qualité	GERANT
Agissant pour le compte de la société	SAS ETANCHEA
PME	OUI
Adresse	14 RUE DU BREST 63310 MONS
Téléphone	07.71.36.38.76
Adresse courriel	etanchea@gmail.com
Numéro SIRET (14 chiffres)	83286524000028
Code APE	4399A
Numéro de TVA intracommunautaire	FR86832865240

N° 2 : CO-TRAITANT NON MANDATAIRE

Je soussigné :

Nom	Cliquez ici pour taper du texte.
Prénom	Cliquez ici pour taper du texte.
Qualité	Cliquez ici pour taper du texte.
Agissant pour le compte de la société	Cliquez ici pour taper du texte.
PME	Choisissez un élément.
Adresse	Cliquez ici pour taper du texte.
Téléphone	Cliquez ici pour taper du texte.

(1) Date et signature originales

Adresse courriel	Cliquez ici pour taper du texte.
Numéro SIRET (14 chiffres)	Cliquez ici pour taper du texte.
Code APE	Cliquez ici pour taper du texte.
Numéro de TVA intracommunautaire	Cliquez ici pour taper du texte.

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

737 - CONSULTATION Travaux pour la Création d'un Espace Culturel à Randan (63)

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 19 lots.

4.2 - Mode de passation

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123- 5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle

4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Type de prix forfaitaire.

Forme de prix : révisibles

5 - Prix

Marché de travaux à prix global forfaitaire – OFFRE DE BASE:

Prix forfaitaire en euros HT	57 441.66€
Taux de TVA 20%	11 488.33€
Prix forfaitaire en euros TTC	68 929.99€

Variantes exigées :

Sans objet

Prestations supplémentaires éventuelles :

Sans objet

(1) Date et signature originales

6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

7 – Prestations similaires

Les prestations similaires à celles du présent marché pourront être attribuées au même titulaire par un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

8 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants - **Joindre impérativement le RIB en complément ***:

- Ouvert au nom de : ETANCHEA
pour les prestations suivantes : LOT 6 ETANCHEITE
Domiciliation : CA TOULOUSE 31 AGENNCE PRO NORD
Code banque : 13106 Code guichet : 00500 N° de compte : 30013715927 Clé RIB : 11
IBAN : FR76 1310 6005 0030 0137 1592 711
BIC : AGRIFRPP831

- Ouvert au nom de : Cliquez ici pour taper du texte.
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : ____ Code guichet : ____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

(*) Chaque co-traitant joint son RIB impérativement

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées ci-dessous et plus détaillée en annexe du présent document:

Désignation des membres du groupement CONJOINT	Nature de la prestation HT	Montant HT de la prestation
n°1 : Mandataire		
n° 2 : Co-traitant non mandataire		
Total :		

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Date et signature originales

9 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

10 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal		Description
45000000-7		Travaux de construction
Lot(s)	Code principal	Description
06	45261420-4	Travaux d'étanchéification

(1) Date et signature originales

11 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.
(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)
Fait en un seul original

A MONS
Le 02.09.2025

SAS ETANCHEA
Etanchéité Couverture Bardage
14 rue du Brest - 63310 MONS
SIRET n° 832 865 240 000 28
Code APE 4399 A

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

LOT 06 ETANCHEITE / ZINGUERIE

Le montant **OFFRE GLOBALE** acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Prix forfaitaire en euros HT	57 441.66
Taux de TVA 20%	11 488.33
Prix forfaitaire en euros TTC	68 929.99

La présente offre est acceptée

A

Le



Signature numérique de rachid kander
DN : c=FR, o=assembli, ou=0002860200310, cn=rachid kander, sn=kander, givenName=rachid, serialNumber=51b637d3df14de6d1d99ae4556b7c6263c923dbd, 2.5.4.97=NTRFR-860200310
Date : 2026.01.09 09:02:36 +01'00'

Signature de la représentante du pouvoir adjudicateur, habilitée par la délibération en date du

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
 sous-traitant

A
Le

Signature

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Totaux				

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
 Reçu en préfecture le 14/01/2026
 Publié le
 ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

A CLERMONT-FERRAND, le 02/11/2025

URSSAF AUVERGNE
TSA 10134
69833 SAINT-PRIEST CEDEX 9

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 832865240

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

SHYAU8HPYBHUE5H

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS ETANCHEA
14 RUE DE BREST
63310 MONS

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

La Directrice, Olivia GRANGERODET



CODE DE SÉCURITÉ

SHYAU8HPYBHUE5H

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS ETANCHEA
14 RUE DE BREST
63310 MONS

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 8 salariés,
L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN
- pour une masse salariale de 22037 euros,
- au titre du mois de septembre 2025,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

14 RUE DE BREST

63310 MONS

8328652400028

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 30/09/2025.

Fait à : CLERMONT-FERRAND
le : 02/11/2025

La Directrice, Olivia GRANGERODET

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE**

Numéro de délivrance *Certificate number* : 21633263

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SARL ETANCHEA

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
14 RUE DU BREST
63310 MONS

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 832865240

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : 25/11/2025

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES RIOM
EQUIPE IFU
49 RUE DE TOULON
63206 RIOM CEDEX

Tél. : 0473644900
SIE.RIOM@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : Sébastien RICOTTIER


Agissant en qualité de : Gérant

de l'entreprise : SAS ETANCHEA

J'ATTESTE NE PAS ETRE SOUS LE COUP D'UNE INTERDICTION DE CONCOURIR

Fait à Mons

Le 4 décembre 2025



Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : Sébastien RICOTTIER

Agissant en qualité de : Gérant

de l'entreprise : SAS ETANCHEA

Atteste sur l'honneur être habilité à engager la société et notamment à signer les marchés.

Fait à Mons

Le 05 décembre 2025



**Courtier :**

Agence : PERENNE ASSURANCE
Adresse : 56 AV CHANOINE CARTELLIER - 69230 - ST GENIS LAVAL
Orias : 21001630
Email : contact@perenneassurance.com

ATTESTATION D'ASSURANCE**Responsabilité Décennale obligatoire & Responsabilité Civile****Full**

délivrée le 12/12/2024

N° de police	AXE2310510
Date d'effet	01/01/2024
Reprise du passé	NON
Période de validité	du 01/01/2025 au 31/12/2025

La compagnie MIC Insurance, atteste que l'entreprise :

Nom: ETANCHEA
Adresse : 14 RUE DU BREST 63310 MONS
N° d'identification : 83286524000028
Forme juridique : SAS

Est titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Décennale Obligatoire et Responsabilité Civile n°AXE2310510 à effet du 01/01/2024

CHAMP D'APPLICATION

Les garanties de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes :

Numéro d'activité	Activité	Classe
3.1	Couverture	5
3.2	Etancheite de toiture, terrasse et plancher interieur	1
3.6	Bardage de facade	7

- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture est définie à l'annexe I de l'article A.243-1 du Code des assurances.
- Ce contrat couvre les chantiers réalisés par l'Assuré en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, la Guyane à la Réunion.
- Aux marchés de l'assuré dont le montant ne peut dépasser 500 000 Euros (HT).
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état déclaré par le maître d'ouvrage (incluant l'ensemble des dépenses de l'ensemble des travaux afférents à la réalisation de l'opération de construction, toutes révisions, honoraires, taxes et s'il y a lieu travaux supplémentaires compris) n'est pas supérieur à 15 millions d'euros.
- Aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
 - Travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P (1)
 - Procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - D'un agrément technique européen (ATE) en cours de validité ou d'une évaluation technique européenne (ETE)

bénéficiaire d'un document technique d'application (DTA), ou d'un avis technique (ATEc), valides et non mis en observation par la C2P (2)

- D'une appréciation technique d'expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
- D'un Pass innovation "vert" en cours de validité

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre par l'Agence qualité construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence qualité construction (www.qualiteconstruction.com)

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com)

OBJET DE LA GARANTIE

Nature de la garantie

Responsabilité civile décennale obligatoire :

- Le contrat garantit la responsabilité décennale du souscripteur instaurée par les articles 1792 et suivants du Code civil, dans le cadre et les limites prévues par les dispositions des articles L.241-1 et L.241-2 du Code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L.243-1-1 du même code.
- La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.
- Responsabilité du sous-traitant en cas d'atteinte à la solidité de l'ouvrage. Cette garantie est proposée, conformément à l'article 1792-4-2 du Code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception et est gérée selon le régime de la capitalisation.

Montant de la garantie responsabilité décennale obligatoire

- En habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
- Hors habitation : le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de la construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu à l'article R.243-3 alinéa 1 du Code des assurances.
- Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice du souscripteur, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
- Lorsque la responsabilité de l'assuré se trouve engagée solidairement ou in solidum, la garantie est limitée à sa propre part de responsabilité dans ses rapports avec le ou les coobligés.

Durée et maintien de la garantie responsabilité civile décennale

- La garantie proposée s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur le souscripteur en vertu des articles 1792 et suivants du Code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.


MONTANT DES GARANTIES & FRANCHISES

Nature des garanties	Montant de la garantie	Franchise par sinistre
A. RESPONSABILITE CIVILE DECENNALE		
RC Décennale obligatoire - Ouvrage soumis à obligation d'assurance	Habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages Hors habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages dans la limite du coût total de construction déclaré	
Responsabilité décennale pour travaux de construction non soumis à l'assurance obligatoire en cas atteinte à la solidité (coût de l'ouvrage limité à 3 millions d'euros HT)	500 000,00 €	1500
Responsabilité de sous-traitant en cas de dommages de nature décennale	Habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages Hors habitation : à hauteur du coût de réparation des dommages dans la limite du coût total de construction déclaré	
B.1. RESPONSABILITE CIVILE AVANT RECEPTION		
Tous dommages confondus Dont :	5 000 000,00 €	
Dommages corporels	1 000 000,00 €	1500
Faute inexcusable	250 000,00 €	1500
Dommages matériels	500 000,00 €	
- Dont Dommages résultant d'un incendie	250 000,00 €	1500
Dommages immatériels	50 000,00 €	
B.2. RESPONSABILITE CIVILE APRES RECEPTION		
Tous dommages confondus Dont :	5 000 000,00 €	
Dommages corporels	500 000,00 €	1500
Dommages matériels	500 000,00 €	
- Dont Dommages résultant d'un incendie	250 000,00 €	1500
Dommages immatériels consécutifs	80 000,00 €	
Dommages immatériels non consécutifs	50 000,00 €	
C. Garantie complémentaire		
Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	50 000,00 €	1500



MENTIONS LÉGALES



Assureur : **MIC INSURANCE COMPANY**, entreprise régie par le Code des assurances, société anonyme au capital de 50 000 000€ - Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 885 241 208 dont le siège social est situé rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris - Soumise au contrôle de l'**Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution** – 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr – site web : www.micinsurance.fr

L'Assureur





Numéro d'activité	Activité	Description	Classe
03.1	Sondage et Forage	Cette activité comprend la pose de géotextile (hors membranes), les sondages et forages, dans la limite de 50 mètres	
3.1	Couverture	Réalisation de couvertures en tous matériaux, y compris par bardeau bitumé (hors couvertures textiles et étanchéités de toitures terrasses). Cette activité comprend les travaux de : zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, bardages verticaux utilisant des techniques de couverture, pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), isolation et écran sous toiture, ravalement et réfection des souches hors combles, installation de paratonnerre, Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : éléments simples de charpente (pannes, chevrons). raccord d'étanchéité, vêtage et vêtiture Cette activité ne comprend pas la pose de capteurs solaires intégrés ou non au bati, les couvertures textiles. Cette activité comprend les travaux de : - Zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, - Pose de châssis de toit (y compris exutoires en toiture), - Réalisation d'isolation et d'écran sous toiture, - Ravalement réfection des souches hors combles - Installation de paratonnerre. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - Raccords d'étanchéité, - Réalisation de bardages verticaux, vêtage et vêtiture Cette activité ne comprend pas : les travaux d'étanchéité de toiture et terrasse, la pose de capteurs solaires intégrés ou non au bati, les couvertures textiles. Réalisation d'étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur par mise en œuvre de matériaux bitumineux ou de synthèse sur des supports horizontaux ou inclinés. Cette activité comprend les travaux de : étanchéité de paroi enterrée, zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux, châssis de toit (y compris exutoires en toiture), Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de mise en œuvre de matériaux d'isolation et tous travaux de protection du	5
3.2	Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur	complémentaires de mise en œuvre de matériaux d'isolation et tous travaux de protection du revêtement étanche, y compris par complexe de végétalisation extensive et semi intensive. Ne comprend pas la pose de membranes d'étanchéité photovoltaïques, hors réalisation de l'installation électrique. Ainsi que la réalisation des travaux de : - Étanchéité de parois enterrées (hors cuvelage) - Zinguerie et éléments accessoires en PVC, - Châssis de toit (y compris exutoires en toiture). Cette activité comprend dans la limite éventuelle fixée au procédé, la mise en œuvre de matériaux d'isolation et inclut tous travaux préparant l'application ou assurant la protection du revêtement étanche, ainsi que ceux complétant l'étanchéité des ouvrages. Cette activité ne comprend pas les travaux de couverture. Réalisation de bardages par mise en œuvre de clins ou de yuna.panneaux, avec ou sans incorporation d'isolant, à l'exclusion des façades-rideaux, façades-semi-rideaux et façades-panneaux. Cette activité comprend les travaux de vêtiture et vêtage. Ainsi que les travaux	1
3.6	Bardage de façade	accessoires ou complémentaires de : mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique, zinguerie et éléments accessoires en tous matériaux. Cette activité comprend les travaux de : - Vêtiture et de vêtage. Ainsi que les travaux accessoires ou complémentaires de : - Mise en œuvre des matériaux ou produits contribuant à l'isolation thermique. Cette activité ne comprend pas les travaux de façades-rideaux.	7

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
PLAINE LIMAGNE
158 Grande Rue
63260 AIGUEPERSE**

Mons, le 13 octobre 2025

Objet : OP 737 – Restructuration et extension de l’Espace Culturel de Randan (63)

Lot 6 – Etanchéité / Zinguerie

Analyse des offres

Madame, Monsieur,

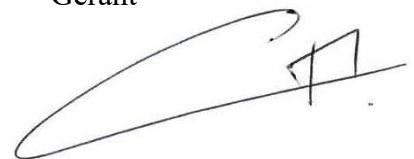
Dans le cadre de l’opération citée en objet, et pour faire suite au courrier reçu via la plateforme AWS achats le 6 octobre dernier, nous confirmons que nous maintenons notre offre pour le lot n° 6 Etanchéité / Zinguerie du montant HT de 57 441.66 €, pour une validité de 3 mois supplémentaires.

Nous confirmons également notre disponibilité dans le cas d’établissement des OS à fin novembre au plus tard.

Vous souhaitant bonne réception de cette confirmation,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations,

Sébastien RICOTTIER
Gérant





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique et les marchés de partenariat.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Pouvoir Adjudicateur

COMMNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

158 Grande Rue

BP 23

63260 AIGUEPERSE

Mandataire d'opération

ASSEMBLIA

Parc Technologique La Pardieu

3 Rue Louis rosier

63000 CLERMONT FERRAND

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

TRAVAUX POUR LA CREATION D'UN ESPACE CULTUREL A RANDAN

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Objet de la candidature.

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

pour le marché public *(en cas de non allotissement)* ;

pour le lot n° **6 - ETANCHEITE ZINGUERIE**

de la procédure de passation du marché public *(en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)*

pour tous les lots de la procédure de passation du marché public.

D - Présentation du candidat.

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

SAS ETANCHEA
14 Rue du Brest
63310 MONS
Tél : 07 71 36 38 76
Mail : etanchea@gmail.com
Siret : 832 865 240 00028

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.**F1 - Interdictions de soumissionner**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévu aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*);
- b) au surplus, dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité (MDS), ne pas entrer dans l'un des cas d'interdiction de soumissionner prévus à l'articles [46](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(*) Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il lui sera demandé de prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l'article 45 du décret n° 2106-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement).

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [LCD](#).]

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.



MARCHES PUBLICS

DC2

**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹**

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

Pouvoir Adjudicateur

COMMNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

158 Grande Rue

BP 23

63260 AIGUEPERSE

Mandataire d'opération

ASSEMBLIA

Parc Technologique La Pardieu

3 Rue Louis rosier

63000 CLERMONT FERRAND

B - Objet de la consultation

TRAVAUX POUR LA CREATION D'UN ESPACE CULTUREL A RANDAN

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

➤ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

SAS ETANCHEA

➤ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

14 Rue du Brest - 63310 MONS

➤ *Adresse électronique :*

Mail : etanchea@gmail.com

➤ *Numéros de téléphone et de télécopie :*

Tél : 07 71 36 38 76

➤ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :*

Siret : 832 865 240 000 28

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : **SAS**

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise (entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros), au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises](#) (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui

Non

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des articles [L. 2113-12](#), [L. 2113-13](#), [L. 2113-13-1](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat individuel ou le membre du groupement peut communiquer, dans la troisième colonne, l'adresse internet sur laquelle est disponible la preuve qu'il remplit les conditions propres au marché réservé pour lequel il candidate ainsi que les renseignements nécessaires pour y accéder. Dans le cas où les informations nécessaires à la consultation par l'acheteur ne sont pas fournies, et si les documents de preuve ne sont pas joints à la candidature, l'acheteur sollicitera leur production au moment de la vérification des conditions de candidature. Cette vérification sera à effectuer au plus tard avant l'attribution, sauf en cas de procédure restreinte avec limitation du nombre de candidats admis à participer

à la procédure. Le détail des preuves nécessaires pour permettre cette vérification figure dans la notice explicative de DC2.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Type de marché réservé	Type de structure	Éléments permettant la vérification des conditions propres à chaque marché réservé
Marché réservé aux structures de l'insertion par l'activité économique et/ou aux structures du handicap (articles L. 2113-12, L. 2113-13 et L. 2113-14 du code de la commande publique)	<input type="checkbox"/> Structure d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
	<input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
	<input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide pas le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) OU structure équivalente	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

<p>Marché réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (article L. 2113-15 du code de la commande publique)</p>	<p><input type="checkbox"/> Entreprise de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structure équivalente</p>	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>
<p>Marché réservé pénitentiaire (article L. 2113-13-1 du code de la commande publique)</p>	<p><input type="checkbox"/> Opérateur économique prévoyant d'exécuter le marché dans le cadre d'activités de production de biens et de services réalisés en établissement pénitentiaire</p>	<p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle la preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <p>- Adresse internet :</p> <p>- Renseignements nécessaires pour y accéder :</p>

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :

(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de [l'article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022	Exercice du 01.01.2023 au 31.12.2023	Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	1 438 215,00 €	1 421 760,00 €	1 889 908,00 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	4.03 %	4.08 %	3.07 %

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire)

F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).

(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur (qu'il s'agisse d'un sous-traitant ou d'un autre lien ; s'il s'agit des capacités d'un cotraitant, les renseignements figurent a priori déjà en rubrique F ou G), en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Si l'opérateur sur les capacités duquel le candidat s'appuie est un sous-traitant, ces informations sont fournies via le DC4 ou équivalent. Dans les autres cas, un DC2 annexe ou tout document équivalent peut être utilisé. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné ²	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement ³ , adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie ⁴

² En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

³ Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

⁴ À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 21/11/2023

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



CREATION D'UN ESPACE CULTUREL

63310 RANDAN
4, place des Charmes

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE DE LIMAGNE
158, Grande rue
63260 AIGUEPERSE

ARCHITECTE :

PERICHON JALICON
91, av. J.B. Marrou
63122 CEYRAT
Tél : 04.73.31.93.93 Fax : 04.73.31.93.94
Mél : contact@perichon.archi

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

CS2N Economie de la construction
78 rue St Maur
75 011 PARIS
Tél : 04.73.91.93.93
Mél : contact@cs2n.fr

BE FLUIDES :

AUVERFLUID
1, rue des Carrières
63119 CHATEAUGAY
Tél : 04.73.78.01.23
Mél : contact@auverfluid.fr

BE STRUCTURE :

ITC
9, rue Louis Rosier - Parc technologique La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04.73.26.58.58
Mél : infp@itc-be.fr

Lot n°6

ETANCHEITE / ZINGUERIE

DPGF

Dossier	
Date	21/02/2025
Phase	DCE
Indice	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
Lot	ETANCHEITE / ZINGUERIE				
6.2	EXTENSIONS				
	MULTIACTIVITE				
6.2.2	ETANCHEITE INACCESSIBLE AVEC PROTECTION GRAVILLONS				
6.2.2.2	SURFACE COURANTE & RELEVES				
6.2.2.2.1	Etanchéité bi-couche élastomère avec isolation de 200 mm épaisseur	M2	264,11	87,90	23 215,27
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	13.50*2.30 = 31,05 M2				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
	20.40*10.50 = 214,20 M2				
	3.85*2.30 = 8,86 M2				
	R// 10,00 M2				
	=		264,11 M2		
6.2.2.2.2	Relevés d'étanchéité non isolés	ML	98,00	19,10	1 871,80
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	13.50*2+2.30*2 = 31,60 ML				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
	20.40*2+2.30*2+10.50*2 = 66,40 ML				
	=		98,00 ML		
6.2.2.3	PROTECTION D'ETANCHEITE				
6.2.2.3.1	Protection rapportée "meuble" par gravillons	M2	264,11	7,90	2 086,47
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	13.50*2.30 = 31,05 M2				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
	20.40*10.50 = 214,20 M2				
	3.85*2.30 = 8,86 M2				
	R// 10,00 M2				
	=		264,11 M2		
6.2.2.3.2	Chemineements techniques en dalles préfabriquées	M2	49,10	30,70	1 507,37
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	13.50+2.30 = 15,80 ML				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
	22.80+10.50 = 33,30 ML				
	* 1.00 =49,10 M2				
6.2.2.4	OUVRAGES DIVERS				
6.2.2.4.1	Couvertines en acier thermolaqué	ML	79,10	35,80	2 831,78
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	13.70+2.30 = 16,00 ML				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
	20.60+23.20+10.50+3.80 = 58,10 ML				
	R// 5,00 ML				
	=		79,10 ML		
6.2.2.4.3	Bandes solines en aluminium naturel	ML	98,00	12,20	1 195,60
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	13.50*2+2.30*2 = 31,60 ML				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
	20.40*2+2.30*2+10.50*2 = 66,40 ML				
	=		98,00 ML		
6.2.2.4.4	Naissances horizontales EP en zinc naturel	U	6	72,90	437,40
	<i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>				
	2 U				
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
			4 U		
			=		
				6 U	
6.2.2.4.5	Boîtes à eaux pour EP en zinc naturel <i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>	U	6	101,00	606,00
			2 U		
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
			4 U		
			=		
6.2.2.4.6	Descentes EP en zinc naturel <i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i> 6.60*3+2.80 = 22,60 ML R// 3,00 ML	ML	25,60	47,00	1 203,20
			=		
				25,60 ML	
6.2.2.4.7	Dauphins fontes coudés <i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>	U	3	108,70	326,10
			3 U		
6.2.2.4.8	Lancières en zinc naturel <i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>	U	6	65,80	394,80
			2 U		
	<i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>				
			4 U		
			=		
6.2.2.4.9	Sorties techniques en terrasses			6 U	
6.2.2.4.9.1	- Sorties de toiture de 1.40 / 0.70 m de section <i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>	U	1	106,20	106,20
			1 U		
6.2.2.4.9.2	- Crosse pour canalisation frigorifique <i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>	U	1	84,40	84,40
			1 U		
6.2.2.4.9.2	- Crosse Ø 80 mm pour alimentation électrique <i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>	U	1	84,40	84,40
			1 U		
6.2.2.4.9.2	- Crosse Ø 100 mm pour câblage DC pour installation photovoltaïque <i>Localisation : Au dessus de la SALLE MULTI-ACTIVITES / CTA :</i>	U	1	84,40	84,40
			1 U		
6.2.2.4.10	Structures support d'équipements techniques <i>Localisation : Pour les structures support des équipements techniques :</i>	FF	1	239,30	239,30
			1 FF		
6.2.2.4.11	Platines pour ancrage individuel <i>Localisation : Au dessus de la GALERIE :</i>	U	2	70,20	140,40
			2 U		
6.2.1	MEDIATHEQUE				
6.2.1.2	ETANCHEITE ACCESSIBLE DALLETTES CIMENT SUR PLOTS				
6.2.1.2.1	SURFACE COURANTE & RELEVES Costières en acier galvanisé <i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE contre façade existante :</i> <i>Localisation : à déduire :</i>	ML	10,04	24,70	247,99
			11,90 ML		
			- (1.86)*1 = -1,86 ML		
			=		
				10,04 ML	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
6.2.1.2.2	Etanchéité bi-couche élastomère avec isolation de 200 mm épaisseur	M2	41,39	88,00	3 642,32
	<i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE :</i>				
	11.90*((4.30+2.00)/2) =		37,49 M2		
	1.80*0.50 =		0,90 M2		
	R//		3,00 M2		
	=		41,39 M2		
6.2.1.2.3	Relevés d'étanchéité non isolés	ML	18,40	19,90	366,16
	<i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE :</i>				
	12.10+4.30+2.00 =		18,40 ML		
	=		18,40 ML		
6.2.1.2.4	Relevés d'étanchéité non isolés contre costières métalliques	ML	10,04	19,90	199,80
	<i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE contre façade existante :</i>				
			11,90 ML		
	<i>Localisation : à déduire :</i>				
	-(1.86)*1 =		-1,86 ML		
	=		10,04 ML		
6.2.1.2.5	Etanchéité bitumineuse sur les seuils type FLASHING	ML	1,90	31,50	59,85
	<i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE :</i>				
			1,90 ML		
	=		1,90 ML		
6.2.1.3	PROTECTIONS D'ETANCHEITE				
6.2.1.3.1	Dallettes béton sur plots réglables compris grilles caillebotis PMR	M2	41,39	106,10	4 391,48
	<i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE :</i>				
	11.90*((4.30+2.00)/2) =		37,49 M2		
	1.80*0.50 =		0,90 M2		
	R//		3,00 M2		
	=		41,39 M2		
6.2.1.4	OUVRAGES DIVERS				
6.2.1.4.1	Bandes solines en aluminium contre joint de dilatation	ML	10,04	12,20	122,49
	<i>Localisation : TOITURE TERRASSE RESERVE DE PROXIMITE :</i>				
			11,90 ML		
	<i>Localisation : à déduire :</i>				
	-(1.86)*1 =		-1,86 ML		
	=		10,04 ML		
6.2.1.4.2	Naissances horizontales EP en zinc naturel	U	1	72,90	72,90
	<i>Localisation : Pour les naissances horizontales de 100 mm diamètre, pour la terrasse ci-avant :</i>				
			1 U		
	=		1 U		
6.2.1.4.3	Boîtes à eaux pour EP en zinc naturel	U	1	101,00	101,00
	<i>Localisation : Pour les boîtes à eaux, pour la terrasse ci-avant :</i>				
			1 U		
	=		1 U		
6.2.1.4.4	Descentes EP en zinc naturel	ML	3,60	47,00	169,20
	<i>Localisation : Pour les descentes EP de 100 mm diamètre de la toiture terrasse :</i>				
			3,60 ML		
	=		3,60 ML		
6.2.1.4.5	Dauphins fontes coudés	U	1	108,70	108,70
	<i>Localisation : Pour les dauphins en pieds des descentes EP de 100 mm diamètre :</i>				
			1 U		
	=		1 U		
6.2.1.4.6	Lancières en zinc naturel	U	1	65,80	65,80
	<i>Localisation : Pour l'ensemble des lancières, à répartir sur la terrasse ci-avant :</i>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
			1 U		
			=		
			1 U		
6.2.2	ALSH				
6.2.2	ETANCHEITE INACCESSIBLE AVEC PROTECTION GRAVILLONS				
6.2.2.2	<u>SURFACE COURANTE & RELEVES</u>				
6.2.2.2.1	Étanchéité bi-couche élastomère avec isolation de 200 mm épaisseur	M2	23,73	89,20	2 116,72
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	3.05*3.05 =		9,30 M2		
	2.50*1.15 =		2,88 M2		
	2.90*3.05 =		8,85 M2		
	<i>Localisation : Édicule ascenseur :</i>				
	1.80*1.50 =		2,70 M2		
			=		
			23,73 M2		
6.2.2.2.2	Relevés d'étanchéité non isolés	ML	27,15	19,10	518,57
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	3.05*2+8.50+3.05+2.90 =		20,55 ML		
	<i>Localisation : Édicule ascenseur :</i>				
	1.80*2+1.50*2 =		6,60 ML		
			=		
			27,15 ML		
6.2.2.2.3	Relevés d'étanchéité isolés	ML	6,30	43,50	274,05
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	1.90*2+2.50 =		6,30 ML		
			=		
			6,30 ML		
6.2.2.3	<u>PROTECTION D'ETANCHEITE</u>				
6.2.2.3.1	Protection rapportée "meuble" par gravillons	M2	23,73	9,70	230,18
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	3.05*3.05 =		9,30 M2		
	2.50*1.15 =		2,88 M2		
	2.90*3.05 =		8,85 M2		
	<i>Localisation : Édicule ascenseur :</i>				
	1.80*1.50 =		2,70 M2		
			=		
			23,73 M2		
6.2.2.3.2	Cheminements techniques en dalles préfabriquées	M2	14,85	30,70	455,90
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	8.50+3.05 =		11,55 ML		
	<i>Localisation : Édicule ascenseur :</i>				
	1.80+1.50 =		3,30 ML		
			=		
			* 1.00 =14,85 M2		
6.2.2.4	<u>OUVRAGES DIVERS</u>				
6.2.2.4.1	Couvertines en acier thermolaqué	ML	20,10	35,80	719,58
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	3.20*2+8.50 =		14,90 ML		
	<i>Localisation : Édicule ascenseur :</i>				
	1.80+1.70*2 =		5,20 ML		
			=		
			20,10 ML		
6.2.2.4.2	Bavettes isolantes et bandes solines en aluminium thermolaqué	ML	8,90	35,00	311,50
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
			8,90 ML		
			=		
			8,90 ML		
6.2.2.4.3	Bandes solines en aluminium naturel	ML	33,45	12,20	408,09
	<i>Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :</i>				
	3.05*2+8.50+3.05+2.90 =		20,55 ML		

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	1.90*2+2.50 =				6,30 ML
	Localisation : Édicule ascenseur :				
	1.80*2+1.50*2 =				6,60 ML
					=
					33,45 ML
6.2.2.4.4	Naissances horizontales EP en zinc naturel	U	2	72,90	145,80
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
					1 U
	Localisation : Édicule ascenseur :				
					1 U
					=
					2 U
6.2.2.4.5	Boîtes à eaux pour EP en zinc naturel	U	2	101,00	202,00
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
					1 U
	Localisation : Édicule ascenseur :				
					1 U
					=
					2 U
6.2.2.4.6	Descentes EP en zinc naturel	ML	7,80	47,00	366,60
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
	Localisation : Édicule ascenseur :				7,00 ML
					0,80 ML
					=
					7,80 ML
6.2.2.4.7	Dauphins fontes coudés	U	1	108,70	108,70
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
					1 U
					=
					1 U
6.2.2.4.8	Lancières en zinc naturel	U	2	66,00	132,00
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
	Localisation : Édicule ascenseur :				1 U
					1 U
					=
					2 U
6.2.2.4.10	Structures support d'équipements techniques	FF	1	239,30	239,30
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
					1 FF
6.2.2.4.11	Platines pour ancrage individuel	U	3	70,20	210,60
	Localisation : Au dessus du DEGAGEMENT / LOCAL MENAGE :				
	2+1 =				3 U
					=
					3 U
6.2.3	ETANCHEITE LIQUIDE ACCESSIBLE				
6.2.3.1	<u>Étanchéité liquide accessible sur marches</u>				
6.2.3.1.1	- Étanchéité liquide en surface courante	M2	1,66	109,10	181,11
	Localisation : TERRASSE ALSH :				
	1.30*((1.40+1.15)/2) =				1,66 M2
					=
					1,66 M2
6.2.3.1.2	- Etancheite liquide sur marches	ML	30,60	110,10	3 369,06
	Localisation : TERRASSE ALSH :				
	1.30*22 =				28,60 ML
	R//				2,00 ML
					=
					30,60 ML
6.2.3.1.3	- Relevés d'étanchéité contre parois béton	ML	7,56	98,50	744,66
	Localisation : TERRASSE ALSH :				
	6.30*1.20 =				7,56 ML
					=
					7,56 ML

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
6.2.3.1.4	- Retombées d'étanchéité sur 20 cm Hr environ <i>Localisation : TERRASSE ALSH :</i> 6.30*1.20 =	ML	7,56	98,50	744,66
	$\frac{6.30 \times 1.20}{1} = 7,56 \text{ ML}$				
			7,56 ML		
EXTENSIONS					
Total H.T. :					57 441,66 €
Total T.V.A. (20%) :					11 488,33 €
Total T.T.C. :					68 929,99 €

RECAPITULATIF
Lot n°6 ETANCHEITE / ZINGUERIE

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

6.2 - EXTENSIONS	57 441,66 €
- MULTIACTIVITE	36 414,89 €
- 6.2.2 - ETANCHEITE INACCESSIBLE AVEC PROTECTION GRAVILLONS	36 414,89 €
- MEDIATHEQUE	9 547,69 €
- 6.2.1 - ETANCHEITE ACCESSIBLE DALLETES CIMENT SUR PLOTS	9 547,69 €
- ALSH	11 479,08 €
- 6.2.2 - ETANCHEITE INACCESSIBLE AVEC PROTECTION GRAVILLONS	6 439,59 €
- 6.2.3 - ETANCHEITE LIQUIDE ACCESSIBLE	5 039,49 €

Total du lot ETANCHEITE / ZINGUERIE	
Total H.T. :	57 441,66 €
Total T.V.A. (20%) :	11 488,33 €
Total T.T.C. :	68 929,99 €

Soit en toutes lettres TTC :
 Soixante huit mille neuf cent vingt neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes

Montant en francs

Fait à MONS

le 02/09/2025

Bon pour accord, signature

Signature et cachet de l'Entrepreneur

SAS ETANCHEA
 Etanchéité Couverture Bardage
 14 rue du Brest - 63310 MONS
 SIRET n° 832 865 240 000 28
 Code APE 4399 A

Conditions de règlement : Par virement à 30 j

Coordonnées entreprise

1. Nom de l'entreprise

SAS ETANCHEA

2. Nom du contact

RICOTTIER SEBASTIEN

3. Adresse postale

14 RUE DU BREST

4. Code postal

63310

5. Ville

MONS

6. Localité

7. Boîte postale

8. Téléphone

07 71 36 38 76

9. Fax

10. Tél. Portable

11. E-mail

etanchea@gmail.com

12. Observation :

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

Extrait Kbis



EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

à jour au 21 septembre 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 832 865 240 R.C.S. Clermont-Ferrand
Date d'immatriculation 14/11/2017
Transfert du R.C.S. de Toulouse en date du 28/08/2019
Date d'immatriculation d'origine 30/10/2017

Dénomination ou raison sociale **ETANCHEA**
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 5 000,00 Euros

Adresse du siège 14 Rue du Brest 63310 Mons

Activités principales En France et à l'étranger toutes interventions consistant en travaux d'entretien, de réparation, et de construction en matière d'étanchéité, de bardage, d'isolation, de couverture, d'isolation thermique et phonique en terrasses comme en façades

Durée de la personne morale Jusqu'au 30/10/2100

Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms RICOTTIER Sébastien
Date et lieu de naissance Le 02/10/1977 à Clermont-Ferrand (63)
Nationalité Française
Domicile personnel 14 Rue du Brest 63310 Mons

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 14 Rue du Brest 63310 Mons
Activité(s) exercée(s) Etanchéité, couverture et bardage
Date de commencement d'activité 25/10/2017
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : Sébastien RICOTTIER

Agissant en qualité de : Gérant

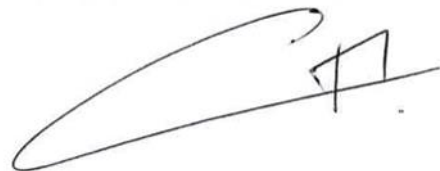
de l'entreprise : SAS ETANCHEA

***LISTE DES TRAVAILLEURS ETRANGERS :**

**- M. HASSAN Mohamed d'origine Marocaine embauché le 2 octobre 2023
Titre de séjour n° T52QHC POT valable jusqu'au 24.05.2028**

Fait à Mons

Le 20 Novembre 2025



Cadre de mémoire technique

Marché de travaux pour la Création d'un Espace Culturel à Randan (63)

Lot n°	6 – ETANCHEITE / ZINGUERIE
Objet	Création d'un Espace Culturel à Randan

Nom du candidat	SAS ETANCHEA
-----------------	--------------

Une attention particulière devra être apportée aux renseignements de cette trame de mémoire technique qui constitue la proposition technique du candidat :

- Cette trame permettra à la collectivité de juger les candidats sur les éléments relatifs aux critères mentionnés au règlement de la consultation.
- **Il ne s'agit pas de reporter dans ce cadre les informations générales de l'entreprise relative à la candidature mais les éléments spécifiques à la consultation visée en objet, permettant de juger l'offre.**

Pour l'offre de base, la valeur technique sera établie suivant les 4 sous-critères suivants : (60 points au total)

Sous-critère 1 : Moyens humains et techniques affectés à l'opération : 15 points

1. Effectifs mis à disposition sur le chantier, qualifications et méthodologie en vue du respect du planning et des tâches. (7 points)

Personnel encadrement :

- Sébastien RICOTTIER - gérant

Assure l'aspect commercial, technique, l'encadrement des équipes, gère les commandes fournisseurs et réalise les tâches administratives (détails d'exécution, DOE, factures)

- Laetitia RICOTTIER – associée et assistante administrative

Assure l'aspect administratif, comptable et des ressources humaines

Personnel de production :

- Michel DEVENA - chef de chantier - N3P2

Assure la mise en oeuvre des matériaux suivant fiches techniques, avis techniques et réglementation en vigueur
18 ans expérience

- Gaël NAVARON - chef d'équipe - N3P2

Assure la mise en oeuvre des matériaux suivant fiches techniques, avis techniques et réglementation en vigueur
20 ans expérience

- Alexandre GENESTE – ouvrier professionnel - OE2

Assure la mise en oeuvre des matériaux suivant fiches techniques, avis techniques et réglementation en vigueur sous contrôle du chef d'équipe et du gérant
2 ans expérience

2. Moyens matériels mis à disposition sur le chantier (3 points)

- Véhicule tôlé Peugeot Boxer
- Véhicule benne Fiat Ducato (divers appros)
- Livraison des matériaux par camion grue
- 3 chalumeaux Express titane
- Ensemble matériel électroportatif (visseuse, meuleuse, perforateur de marque Berner)
- 4 bouteilles propane P35

3. Modalités d'autocontrôle (5 points)

- Contrôle en fin de journée des tâches effectuées (principalement pour les soudures), rôle du chef de chantier
- Passage du conducteur de travaux ou du gérant pour attester de la bonne réalisation des ouvrages
- Les salariés ont pour mission de noter journalièrement les zones de travail, qui permet une meilleure traçabilité en cas de soucis

Sous-critère 2 : Respect des délais et organisation : 20 points

1. Dispositions et organisation des approvisionnements du chantier (6 points)

- Nous travaillons principalement avec des négociants de matériaux, ce qui nous permet d'avoir des livraisons avec camion grue directement sur le chantier, et approvisionnement direct sur les toitures terrasses, pas de stockage au sol
- En cas d'impossibilité, nous disposons d'un engin de levage rotatif type manuscopique, nous permettant de gérer nous même nos approvisionnements
- D'une manière générale nous réalisons le pare-vapeur en premier lieu sur l'ensemble de la surface permettant un hors d'eau, et en second temps se fait la livraison des matériaux isolant et complexe d'étanchéité, ceux-ci sont montés à pied d'œuvre pour l'enchaînement de nos tâches de travail

2. Organisation proposée pour les OPR et levées des réserves (6 points)

- Le gérant sera l'interlocuteur principal pour les phases OPR et levée des réserves
- Celui-ci participera à la réunion des OPR, organisera avec l'équipe les travaux à réaliser si nécessaire
- A la suite de la réalisation des réserves, un courriel sera établi au maître d'œuvre et maître d'ouvrage pour avertir des prestations correctives réalisées avec photos à l'appui

3. Organisation proposée durant l'année de GPA et délai d'intervention en GPA et SAV. (8 points)

- Le gérant sera l'interlocuteur principal pour les réclamations en SAV
- Notre entreprise est composée de 3 équipes, le chantier se trouvant à 5 kms de notre entité, nous sommes à même d'intervenir dans un délai de 2 heures, suivant l'éloignement des équipes à l'instant de la réclamation ou au plus tard sous 24h.
- De plus l'ensemble des salariés habitent dans un rayon de 20kms au maximum, donc peut nous permettre une mobilisation immédiate
- A titre d'information nous réalisons les interventions depuis 3 ans en contrat cadre pour Vichy et Vichy Communauté, avec des engagements d'interventions à 2h selon la gravité de la demande
- A la suite de l'intervention en GPA, un courriel sera établi au maître d'œuvre et maître d'ouvrage pour avertir des prestations correctives réalisées avec photos à l'appui

Sous-critère 3 : Compréhension du projet et du contexte : 15 points

1. Dispositions mises en œuvre pour assurer la sécurité des travailleurs (5 points)

- La terrasse haute de la salle multi-activités aura des acrotères de grande hauteur, ne nécessitant pas de mettre de protection collective, en revanche il serait bien que l'échelle à crinoline prévue, soit installée avant notre intervention nous permettant d'accéder de manière sécurisée
- Nous mettrons en place des protections collectives au droit des acrotères de faible hauteur
- Chaque salarié est équipé d'EPI
- Extincteur à poudre au droit des zones de travail (point chaud)
- Port des chaussures de sécurité et de gants
- Port des lunettes de protection pendant les travaux de découpe de matériaux ferreux
- Pas de superposition des tâches, ni de co-activité à proximité immédiate des zones de travaux
- Chaque salarié possède une autorisation de conduite (chariot télescopique)

2. Dispositions prises pour réduire les nuisances par rapport au voisinage (5 points)

Une fois les nuisances identifiées (localisation des sources, niveaux sonores, public affecté), il s'agit de prendre des mesures pour les atténuer, ou s'en protéger :

- Regroupement des zones de travail plus bruyantes, de manière à faciliter leur traitement acoustique
- Planification des tâches pour minimiser leur impact sur le voisinage : horaires, durée, simultanéité... ;
- Vérification du respect des horaires, du port des protections individuelles, du non usage de la musique sur chantier
- Choix conceptuels / matériaux nécessitant des équipements moins bruyants
- Choix des machines et équipements les moins bruyants possibles : matériel électrique

3. Dispositions prises par rapport au traitement des déchets et au maintien propre du chantier en intérieur et en extérieur. (5 points)

Notre entreprise s'engage à :

- trier les différents déchets de chantier selon les préconisations Valobat, ceux-ci sont ramenés à notre dépôt, et notre magasinier organise l'évacuation en site spécialisé PRAXY – EPUR à Cusset de la manière suivante :

Les déchets d'emballage (plastique, carton, etc.)

Les déchets à base de bois (palette, etc.)

Les déchets bitumineux (chutes de coupes)

Les déchets d'isolant (chutes de coupes)

Nos déchets sont ramassés tous les jours, stockés dans des big bag ou sacs poubelles, évacuation chaque jour ou en fin de semaine selon le volume

Sous-critère 4 : Méthodes et produits : 10 points

1. Qualité des matériaux proposés vis-à-vis des prescriptions initiales (performance, durabilité, facilité de maintenance, garantie de réapprovisionnement) – Fiches techniques à fournir.

Nota : les exigences du CCTP sont un minimum non dérogeable.

Article CCTP	Fournisseur	Produit proposé
6.2.1	SOPREMA	Pare-vapeur Elastovap soudée en plein compris équerre de renfort 330 mm en périphérie
6.2.1	ROCKWOOL	Isolant laine de roche classe C Rock Up C Nu ép 200 mm en 2 lits croisés de 100 mm
6.2.1	SOPREMA	Etanchéité bicouche élastomère composé de : * 1 ^{ère} couche Styrbase Stick * 2 ^{nde} couche Sopralene Flam 180 Alu
6.2.1.3	ALKERN	Dalle béton gamme adaptée à la pose sur plots format 50 * 50 * 5

Article CCTP	Fournisseur	Produit proposé
6.2.2	SOPREMA	Pare-vapeur Elastovap soudée en plein compris équerre de renfort 330 mm en périphérie
6.2.2	ROCKWOOL	Isolant laine de roche classe C Rock Up C Nu ép 200 mm en 2 lits croisés de 100 mm
6.2.2	SOPREMA	Étanchéité bicouche élastomère composé de : * 1 ^{ère} couche Styrbase Stick * 2 ^{nde} couche Sopralene Flam 180 Alu

Article CCTP	Fournisseur	Produit proposé
6.2.3	SOPREMA	Résine polyuréthane monocomposante Alsan 500

n° WPBFR103

Date : 7 mai 2018

1 - Code d'identification unique du produit type:

WPBFR103

Dénominations(s) commerciales(s) :

ELASTOVAP

2 - Usage (s) prévu(s) :

Feuilles bitumineuses utilisées comme pare-vapeur

3 - Fabricant :

**SOPREMA SAS
14, rue de Saint-Nazaire – CS 60121
67025 STRASBOURG cedex
www.soprema.fr**

4 – Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

AVCP 3

6a - Norme harmonisée : **EN 13970:2004 + A1:2006**

Organisme(s) notifié(s) :

Le LNE (Organisme Notifié n°0071) :

- **a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3**
- **a délivré les rapports d'essais correspondants.**

7 – Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13970:2004 + A1:2006
Étanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	≥ 250x150 2 x 2	
Résistance au choc (mm)	400	
Résistance au cisaillement des joints (N/50 mm)	≥ 150	
Souplesse à basse température	-16°C	
Résistance à la déchirure (N)	≥ 50	
Durabilité (facteur de résistance à l'humidité) Après vieillissement artificiel Résistance aux produits chimiques	Conforme NPD	
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau (facteur de résistance à l'humidité)	≥ 6,9 10⁴	
Substances dangereuses (Notes 1 & 2)	Conforme	

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

8 – Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :
Non applicable

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

**A Strasbourg
Le Directeur Technique, Mr Laurent JORET**


Rock Up C nu



Panneau isolant en laine de roche double densité à partir de 70 mm (face supérieure surdensifiée) pour étanchéité bitumineuse ou synthétique. Panneau optimisé pour les zones techniques et toitures terrasses végétalisées ou photovoltaïques



LES + PRODUIT

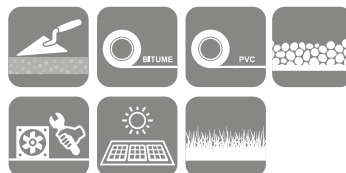
- ↪ Performances thermique et acoustique
- ↪ Sécurité incendie optimale :
 - Euroclasse A1 (incombustible)
 - Phase chantier sécurisée
- ↪ Utilisation sans voile d'indépendance
- ↪ Durabilité :
 - Excellente tenue dans le temps
 - Parfaite stabilité dimensionnelle et absence d'incurvation
 - Produit éligible à la garantie 25 ans (thermique, feu, stabilité)
- ↪ Excellent comportement à l'eau (imputrescible et non hydrophile)

RÉSISTANCES THERMIQUES

Ép. (mm)	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	160
R (m².K/W)	1,15	1,40	1,75	2,05	2,30	2,55	2,80	3,05	3,30	3,55	4,10

Données en vigueur disponibles sur les sites www.acermi.com et www.rockwool.fr.
Quantité minimum : se référer au tarif en vigueur.

DOMAINES D'APPLICATION



DIPLOMES

ACERMI	DoP	KEYMARK	DTA
03/015/285*	CPR-DoP-FR-034*	008-SDG5-285*	5/12-2295
02/015/045**	CPR-DoP-FR-032**	008-SDG5-045**	

CARACTÉRISTIQUES	C nu 360*	C nu 395**
Réaction au feu	Euroclasse A1 (incombustible)	
Conductivité thermique (W/m.K)	0,042	0,039
Dimensions (mm)	1200 x 1000	
Ép. (mm)	50 - 65	70 - 160
Tolérance d'ép.	T5	
Masse volumique nominale de la couche inférieure (kg/m³)	175	155
Masse volumique nominale de la couche supérieure (kg/m³)	-	230
Stabilité dimensionnelle	DS(70,90)	
Contrainte en compression à 10 %	CS(10/Y)70	
Classe de compressibilité (UEATC)	C	
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	TR15	TR10
Charge ponctuelle	PL(5)700	
Absorption d'eau à long terme par immersion partielle	WL(P)	
Transmission de vapeur d'eau	MU1	
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS	

* Monodensité. ** Double densité.



FICHE TECHNIQUE

n° WPBFR249/b annule et remplace WPBFR249/a

STYRBASE STICK

STYRBASE STICK est une feuille d'étanchéité soudable, constituée d'une armature en composite polyester / verre et de bitume élastomère.

Sa face supérieure est protégée par un film thermofusible et munie d'un galon de recouvrement auto-adhésif protégé par un film siliconé pelable. Sa face inférieure est protégée par un film macro-perforé et munie d'un galon de recouvrement auto-adhésif protégé par un film siliconé pelable.

Domaine d'emploi

STYRBASE STICK est utilisé en système indépendant comme première couche de revêtement sous protection rattachée. S'utilise exclusivement en extérieur.

Les emplois sont ceux décrits notamment dans le Document Technique d'Application **ELASTOPHENE FLAM** – **SOPRALENE FLAM**, ainsi que dans les Cahiers de Prescriptions de Pose **SOPREMA** en vigueur.

Constituants

	STYRBASE STICK
Armature	Composite polyester / verre
Liant	Bitume élastomère : mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques SBS*
Epaisseur Sur galon	2,6 mm (-5 % ; +5 %)
Face supérieure	Galon avec film pelable + film thermofusible
Face inférieure	Film macroperforé + galon avec film pelable
Largeur du galon de recouvrement	≥ 60 mm
* selon Directive Particulière UEAtc pour l'agrément des revêtements d'étanchéité en bitume élastomères SBS	

Conditionnement

	STYRBASE STICK
Dimensions du rouleau*	7 m x 1 m
Poids du rouleau	Environ 25 kg
Stockage	Debout sur palettes housées
Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 2 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les palettes peuvent être chargées sur une hauteur maximale de 2 palettes avec un plancher intercalaire. Pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée en le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre.	

* d'autres longueurs sont réalisables à la demande



Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

FICHE TECHNIQUE

n° WPBFR249/b annule et remplace WPBFR249/a



Caractéristiques (hors marquage CE)

	STYRBASE STICK
Résistance au poinçonnement statique (NF P 84-352) - Avec ELASTOPHENE FLAM 25	≥ 25 kg (L4)
Résistance au poinçonnement dynamique (NF P 84-353) - Avec ELASTOPHENE FLAM 25	≥ 20 J (D3)
Classement FIT avec ELASTOPHENE FLAM 25	F5 I5 T4

Mise en œuvre

STYRBASE STICK est déroulé à sec directement sur le support, sans écran d'indépendance. Les joints longitudinaux sont autocollés sur 60 mm puis marouflés et les joints transversaux sont soudés au chalumeau à propane ou à air chaud sur 100 mm (Cf. DTA **ELASTOPHENE FLAM – SOPRALENE FLAM**).

La feuille **STYRBASE STICK** ne doit en aucun cas être collée au bitume chaud.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

La feuille ne contient pas de composant apportant un danger. Elle répond aux exigences relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié **ISO 9001** et **ISO 14001**.

FICHE TECHNIQUE

n° WPBFR249/b annule et remplace WPBFR249/a



MARQUAGE CE

 1119
STYRBASE STICK SOPREMA 14 rue de Saint-Nazaire – CS 60121 67025 STRASBOURG cedex 06 DOP n° WPBFR249 Certificats de Contrôle Production Usine : 1119-CPR-13132, 13133, 13134
EN 13707 Feuille à base de composite polyester / verre, de bitume élastomère, film thermofusible en surface et film macro perforé en sous - face, de dimensions 7 m x 1 m x 2,6 mm. Mise en œuvre par recouvrements longitudinaux auto collés, et recouvrements latéraux soudés.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Résistance à un feu extérieur (Note 1)	F_{ROOF} (t1,t2,t3,t4)	EN 13707:2004 + A2:2009
Réaction au feu	E	
Étanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	≥ 550x400 30x30	
Résistance aux racines	NPD	
Résistance au poinçonnement statique (kg)	20	
Résistance au choc (mm)	1000	
Résistance à la déchirure (N)	≥ 200	
Résistance des joints Résistance au pelage (N/50 mm) Résistance au cisaillement (N/50 mm)	NPD NPD	
Durabilité Résistance au fluage à température élevée après vieillissement	90°C	
Souplesse	-16°C	
Substances dangereuses (Notes 2 & 3)	Conforme	

Note 1 : Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

Note 2 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 3 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

Caractéristiques complémentaires	STYRBASE STICK
	VLF*
Résistance au fluage à température élevée (EN 1110)	100°C
Stabilité dimensionnelle (EN 1107-1)	0,4 %
* Valeur Limite du Fabricant : valeur limite susceptible d'être fournie dans le cadre du Système Qualité	

SOPRALENE FLAM 180 ALU

SOPRALENE FLAM 180 ALU est une feuille souple d'étanchéité, constituée d'une armature en polyester non-tissé et de bitume élastomère.

La surface de **SOPRALENE FLAM 180 ALU** est auto-protégée par une feuille d'aluminium alors que sa sous-face est protégée par un film thermofusible.

Domaine d'emploi

SOPRALENE FLAM 180 ALU est utilisée comme couche de finition d'un complexe bicouche. S'utilise exclusivement en extérieur.

L'emploi est celui décrit dans les Documents Techniques d'Application et Cahiers de Prescriptions de Pose **SOPREMA** en vigueur.

Constituants

	SOPRALENE FLAM 180 ALU
Armature	Polyester non-tissé
Liant	Bitume élastomère : mélange de bitume sélectionné et de polymère thermoplastique SBS*
Epaisseur Sur galon	3,3 mm (-5 % ; +5 %)
Face supérieure	Feuille d'aluminium gaufrée - Epaisseur 0,08 mm (-0,015 mm) Coloris : alu, blanc ou gris
Face inférieure	Film thermofusible
Largeur du galon de recouvrement	≥ 60 mm
* selon Directive Particulière UEAtc pour l'agrément des revêtements d'étanchéité en bitume élastomères SBS	

Conditionnement

	SOPRALENE FLAM 180 ALU
Dimensions du rouleau*	6 m x 1 m
Poids du rouleau	Environ 25 kg
Stockage	Debout sur palettes housées
Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 2 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les palettes peuvent être chargées sur une hauteur maximale de 2 palettes avec un plancher intercalaire. Pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée en le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre. L'aluminium des feuilles auto-protégées avec ce métal peut présenter des taches de corrosion lorsque les feuilles sont stockées en rouleaux fermés et exposés à l'humidité. Ces taches ne sont que des défauts d'aspect et ne mettent nullement en cause les fonctions et la durabilité des produits. Pour minimiser le risque d'apparition de ces taches, les rouleaux doivent être stockés à l'abri des intempéries (sous housse plastique par exemple).	

* d'autres longueurs sont réalisables à la demande

Caractéristiques (hors marquage CE)

	SOPRALENE FLAM 180 ALU
Résistance au poinçonnement statique (NF P 84-354) - Avec sous-couche ELASTOPHENE FLAM 25	≥ 25 kg (L4)
Résistance au poinçonnement dynamique (NF P 84-354) - Avec sous-couche ELASTOPHENE FLAM 25	≥ 20 J (D3)
Classement FIT avec ELASTOPHENE FLAM 25	F5 I5 T4

Classement de réaction au feu de la feuille d'autoprotection en aluminium - coloris : alu, blanc	A2,s1-d0
--	----------

Propriétés Cool Roof

SOPRALENE FLAM 180 ALU	Réflectance solaire	Emissivité	SRI	Rapport
Coloris Alu Blanc	74 %	78 %	88	

Mise en œuvre

SOPRALENE FLAM 180 ALU est mise en œuvre exclusivement par soudure au chalumeau à propane.

La feuille **SOPRALENE FLAM 180 ALU** ne doit en aucun cas être collée au bitume chaud.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit est un « article » au sens du règlement européen REACH, il n'est pas classé dangereux.

Consulter la Fiche VOLONTAIRE de Données de Sécurité (FVDS) pour des informations complémentaires, dont les précautions à prendre en cas de formation de poussières ou d'usinage.

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte – réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND – enfouissement de classe II).

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié **ISO 9001** et **ISO 14001**.

MARQUAGE CE

CE
1119
SOPRALENE FLAM 180 ALU
SOPREMA 14 rue de Saint-Nazaire – CS 60121 67025 STRASBOURG cedex
06
DOP n° WPBFR231 Certificats de Contrôle Production Usine : 1119-CPR-13132, 13133, 13134
EN 13707
Feuille à base de polyester non-tissé, de bitume élastomère, feuille d'aluminium en surface et film thermofusible en sous-face, de dimensions 6 m x 1 m x 3,3 mm.
Mise en œuvre par soudage au chalumeau uniquement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Résistance à un feu extérieur (Note 1)	FROOF (t1,t2,t3,t4)	EN 13707:2004 + A2:2009
Réaction au feu	E	
Étanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	≥ 550x400 30x30	
Résistance aux racines	NPD	
Résistance au poinçonnement statique (kg)	20	
Résistance au choc (mm)	1000	
Résistance à la déchirure (N)	≥ 300	
Résistance des joints Résistance au pelage (N/50 mm) Résistance au cisaillement (N/50 mm)	NPD NPD	
Durabilité Résistance au fluage à température élevée après vieillissement	90°C	
Souplesse	-16°C	
Substances dangereuses (Notes 2 & 3)	Conforme	

Note 1 : Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

Note 2 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 3 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

Caractéristiques complémentaires	SOPRALENE FLAM 180 ALU
	VLF*
Résistance au fluage à température élevée (EN 1110)	100°C
Stabilité dimensionnelle (EN 1107-1)	0,5 %
* Valeur Limite du Fabricant : valeur limite susceptible d'être fournie dans le cadre du Système Qualité	

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

ALKE^KERN

DALLES POUR TOITURES-TERRASSES & BALCONS

Grand Est

ALKE^KERN

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

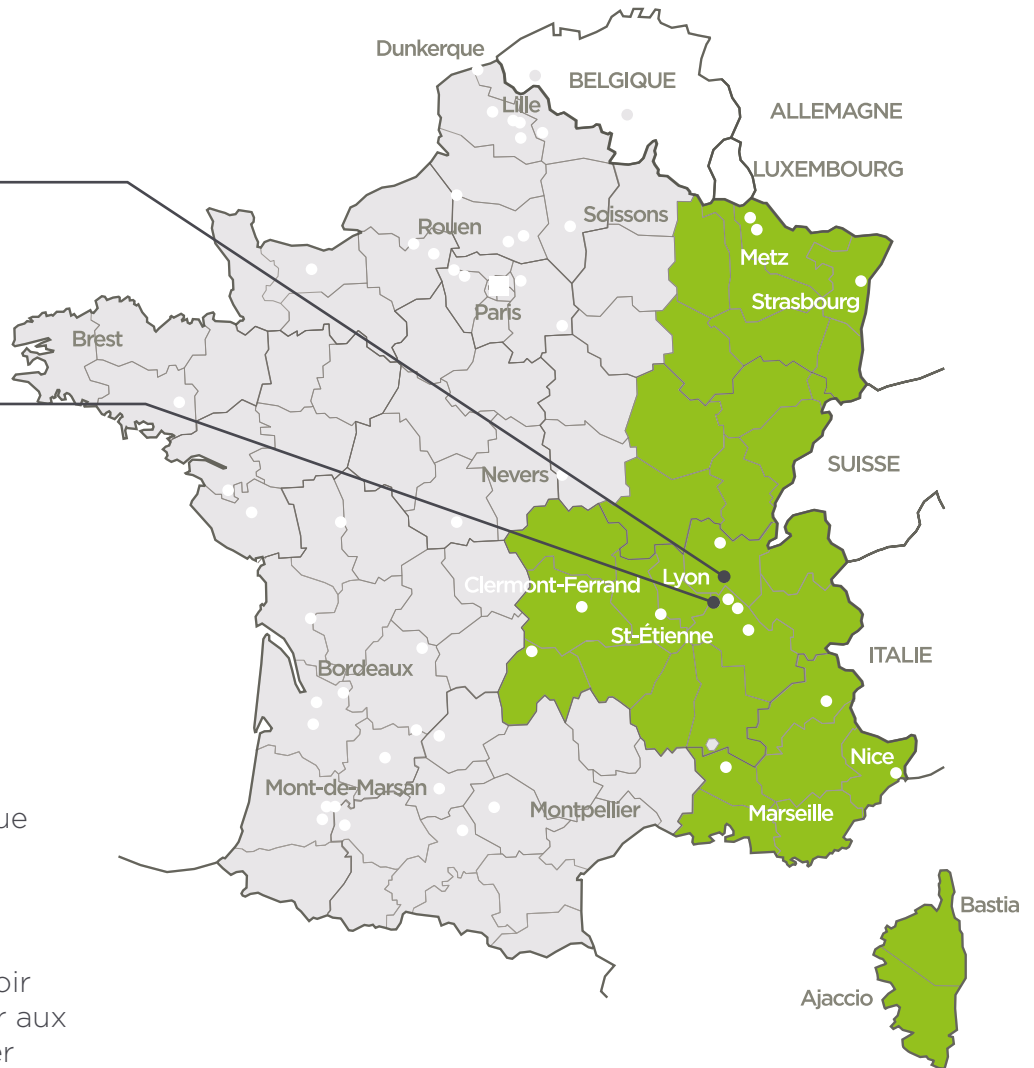
Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

LES SITES ALKERN DANS VOTRE RÉGION

MEXIMIEUX

CHARANTONNAY



Pour connaître les conditions spécifiques de disponibilité, référez-vous dans ce catalogue dans la partie Données logistiques, à la colonne «Lieu de disponibilité».

Certains produits peuvent avoir un délai de livraison supérieur aux autres, veuillez nous contacter pour plus d'informations.



Structurées



Lisses



Gravillonnées grains fins

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

04 LABELS
DE QUALITÉ

08 STRUCTURÉES



12 LISSES



14 SABLÉES



16 GRAVILLONNÉES
GRAINS FINS



18 GRAVILLONNÉES
GROS GRAINS



20 ACCESSOIRES



22 DONNÉES
LOGISTIQUES



POURQUOI CHOISIR LES DALLES ALKERN ?

Alkern est l'expert des dalles en béton. Toutes nos dalles sont produites en France dans nos usines. Conçues pour l'aménagement d'espaces extérieurs, nos dalles sont aussi idéales pour l'aménagement de toitures-terrasses, balcons ou espaces publics. Elles sont disponibles dans un large choix de coloris, styles et formats, pour répondre à l'ensemble de vos projets.

LES DALLES BÉTON OFFRENT DE NOMBREUX AVANTAGES :

Posées sur plots, les dalles Alkern, destinées à protéger les revêtements d'étanchéité, sont fabriquées à partir de ciments et d'agrégats naturels provenant de sources locales. Nous sélectionnons rigoureusement les granulats pour leurs performances et leur esthétique.

- Durables, robustes et écologiques ;
- Antidérapantes ;
- Résistantes au gel ;
- Faciles à entretenir ;
- Large choix de couleurs, formats et finitions.
- Facilement modulables ou démontables pour pouvoir accéder aux câbles passés dessous.

SÉCURITÉ GARANTIE AVEC LES LABELS QUALITÉ

Dans le cadre des marchés publics et privés, la conformité aux normes est obligatoire.



La conformité est attestée, d'une part par le marquage CE (clause minimum pour commercialiser le produit résultant d'une auto-déclaration du fabricant), et d'autre part avec la

marque NF qui, en France, constitue une garantie de qualité avec la surveillance du fabricant par une tierce partie.



Les caractéristiques des dalles dans le cadre des marchés étanchéité doivent être conformes à la norme NF EN 1339 (dalles de voirie et toiture en béton). Dans le cas de produits non marqués NF, l'acheteur doit s'assurer par des essais à la réception de la conformité des produits pour chaque chantier livré. Le respect de ces exigences est nécessaire à l'entreprise pour bénéficier de la garantie décennale auprès de son assureur en cas de litige.

Seule la marque NF garantit que les produits sont régulièrement contrôlés et que les résultats obtenus sont conformes.

En France, nos quatre usines ont le droit d'usage de la marque NF.

Consultez et téléchargez la liste des fabricants certifiés sur le site du CERIB www.cerib.com rubrique "Certification des produits - Dalles de voirie et toiture en béton."

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION NF 187

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



Le respect du référentiel NF impose des contrôles qualité réguliers qui vous garantissent un niveau de résistance et une qualité supérieure en comparaison des autres dalles disponibles sur le marché.

1 / LES CLASSES D'APPELLATION DU RÉFÉRENTIEL NF 187 DALLES DE VOIRIE ET TOITURE EN BÉTON

CRITÈRES		Classes d'appellation NF(*)	
		T7	T11
Résistance à la flexion (MPa)	T	4,0	4,0
Charge de rupture (kN)	P	7,0	11,0
Destination VOIRIE et TOITURE	Pose sur sable ou mortier	Véhicules de charge par roue < 0,9 t	Véhicules de charge par roue < 2,5 t Circulation occasionnelle et à vitesse réduite
	Pose sur plots	Accès piétons exclusivement	
		Usage modéré sur petite surface (par ex. : terrasse privative) et hauteur des plots ≤ 15 cm	Usage collectif ou public

(*) La lettre est le symbole retenu par la norme NF EN 1339 pour le marquage de la résistance à la flexion, et le chiffre qui la suit, celui retenu pour le marquage de la charge de rupture.

2 / RÉSISTANCE RENFORCÉE AUX AGRESSIONS CLIMATIQUES

CLASSE	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications
B (*)	Gel sévère, salage peu fréquent Gel modéré, salage peu fréquent à fréquent	XF1 à XF3	Absorption d'eau ≤ 6% en masse

(*) La lettre B signifie que le modèle est titulaire de la caractéristique "résistance renforcée aux agressions climatiques" pour les classes d'exposition XF4 de l'EN 206-1.

3 / RÉSISTANCE RENFORCÉE À L'ABRASION

CLASSE	Spécifications
H (*)	Longueur de l'empreinte après essai au disque large < 23 mm

(*) La lettre H signifie que le modèle a obtenu la certification de la caractéristique "résistance renforcée à l'abrasion".

4 / CARACTÉRISTIQUE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE :

Résistance renforcée aux agressions climatiques, la plupart de nos dalles possèdent cette caractéristique.

Pour plus d'informations, consultez nos fiches techniques disponibles sur demande

CLASSE	Conditions climatiques	Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1	Spécifications
D (*)	Gel sévère, salage fréquent à très fréquent Gel modéré, salage peu fréquent à fréquent	XF4	Absorption d'eau ≤ 6% en masse et perte de masse à l'essai de gel / dégel : - moyenne ≤ 1,0 kg/m ² - résultats individuels ≤ 1,5kg/m ² .

(*) La lettre D signifie que le modèle a obtenu la certification de la caractéristique "résistance complémentaire optionnelle - résistance renforcée aux agressions climatiques" pour des classes d'exposition XF4 de l'EN 206-1.

COMMENT RÉDUIRE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX ?

LES DALLES DE TOITURE DE COLORIS CLAIRS POUR LUTTER CONTRE L'INCONFORT THERMIQUE

La température moyenne à l'échelle mondiale a augmenté de +1,1°C par rapport à la fin du XIXe siècle, alors qu'en France la moyenne serait plutôt de +1,7°C (selon le 6ème rapport du GIEC, Avril 2022). **Les records de chaleur se suivent et s'accroissent depuis les 20 dernières années, ce qui crée, particulièrement en zone urbaine, l'inconfort thermique des habitants.** Le changement climatique va causer des étés de plus en plus chauds avec des canicules plus persistantes. **Il est crucial de construire des bâtiments résilients et adaptés à cette évolution.**

L'Ademe a publié un rapport regroupant un ensemble de solutions de rafraîchissement urbain («Rafraîchir les villes - Des solutions variées», Mai 2021). Les revêtements de toiture de coloris clairs font partie de ces préconisations, dont les dalles en béton, qui participent à l'amélioration du confort d'été du bâtiment. C'est en moyenne une **diminution de 20% de la demande énergétique** des bâtiments résidentiels et commerciaux*.

QU'EST-CE QUE LE CONFORT D'ÉTÉ ?

Capacité d'un bâtiment à maintenir une température maximale intérieure agréable l'été, sans avoir à recourir à un système de climatisation et donc de limiter la consommation en énergie liée à son utilisation.

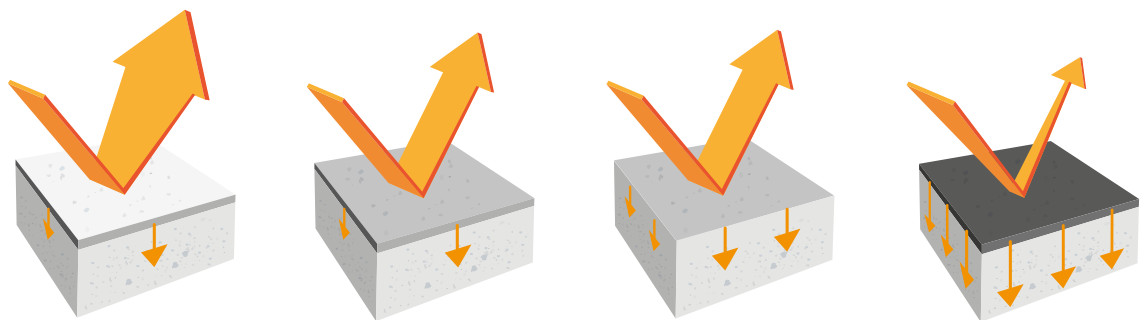
*Avec l'application d'un « cool roof » (albédo 0,6) par rapport à une toiture en asphalte (albédo 0,2). (Akbari & Konopacki, 2004).

QUAND LE BÉTON RIME AVEC SOLUTION

Parmi les revêtements à albédo élevé, on retrouve le **béton de couleur claire**. (unis, désactivés ou sablés).

Cette solution permet de diminuer passivement la température des bâtiments et ainsi d'améliorer le confort thermique des usagers, tout en diminuant la facture d'électricité des bâtiments climatisés, et ainsi leur impact sur l'environnement.

(Bigorgne, Hendel, APUR 2017)



	REVÊTEMENT «COOL»	BÉTON CLAIR	STABILISÉ	ENROBÉ BITUMINEUX
Albédo	0,7 à 0,85	0,4 à 0,8	0,4	0,05 à 0,15
Inertie thermique	forte	forte	moyenne	forte
Émissivité	0,9	0,92	0,76	0,88
T° surface jour	frais	moyen	moyen	chaud à très chaud
T° surface nuit	frais	moyen	frais	chaud

QU'EST CE QUE L'ALBÉDO ?

L'albédo mesure la capacité d'une surface à réfléchir le rayonnement solaire incident. La valeur varie entre 0 et 1 :

0 : l'ensemble de l'énergie solaire est absorbée

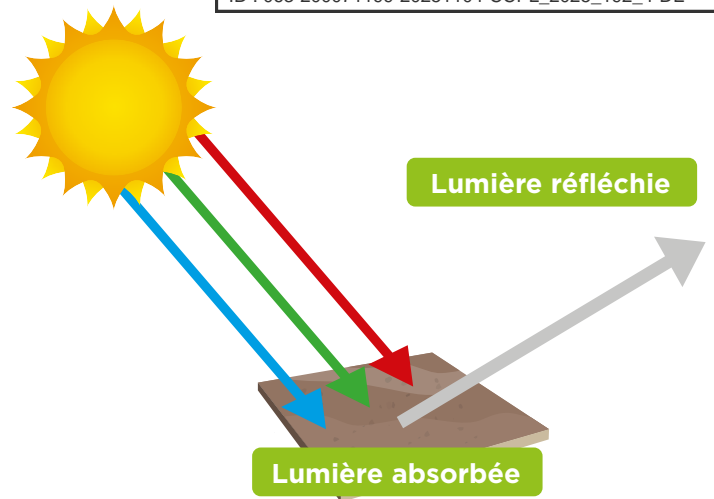
1 : l'ensemble de l'énergie solaire est réfléchi

L'émissivité d'un matériau caractérise sa capacité à absorber puis réémettre de la chaleur par rayonnement. Plus le matériau a un albédo élevé, moins il absorbe de chaleur.

Dans le cas de toiture en dalles béton de coloris clairs, les dalles réfléchissent l'énergie solaire, qui n'est donc pas absorbée (contrairement à une toiture classique).

En plus d'améliorer le confort d'été du bâtiment, l'inertie thermique du béton permet de maintenir un confort à la marche en toutes saisons.

De plus, les toitures réalisées en dalles béton posées sur plots permettent la création d'une lame d'air qui permet l'évacuation de l'air chaud.



LES SOLUTIONS ALKERN À ALBÉDO ÉLEVÉ

Valeurs d'Albédo mesurées par le Laboratoire Interdisciplinaire des Énergies de Demain (LIED) :

Dalle Sablée Savoie :

Albédo de **0,506**
Réflectivité qualitative : **Réfléchissant**

Dalles de coloris ton pierre (équivalent aux coloris Ivoire et Dune) :

Albédo de **0,630**
Réflectivité qualitative : **Réfléchissant**

RETROUVEZ CI-DESSOUS LA SÉLECTION DE PRODUITS AYANT UN ALBÉDO ÉLEVÉ :



Dolci Ivoire



Texturée Dune



Lisse Blanc cassé



Sablée Arctic



Sablée Savoie

STRUCTURÉES

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

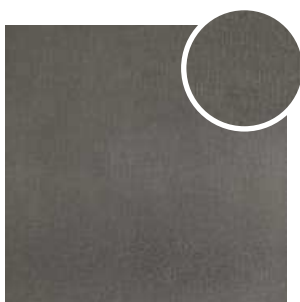
Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



Reliefs et contrastes

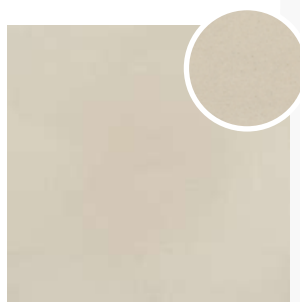
Avec leur léger relief et leurs tons tendance, les dalles Structurées sublimeront tous les espaces extérieurs en apportant une touche élégante.



DOLCI GRISE

50x50x4 **T7**
Réf : 310128

50x50x5 **T11**
Réf : 310173



DOLCI IVOIRE

50x50x4 **T7**
Réf : 310135

50x50x5 **T11**
Réf : 310309

Afin d'optimiser la durée de vie des dalles et de pérenniser leur aspect, les dallages doivent être protégés des agressions de l'environnement et des tâches. Une fois le chantier nettoyé, appliquer un hydrofuge compatible (en ayant au préalable réalisé un test avant la pose sur une partie discrète de la surface afin de s'assurer que la teinte de la surface à traiter ne sera pas altérée, ainsi que de la quantité nécessaire au traitement).

**Commandez
directement vos
produits en ligne**





CARACTÉRISTIQUES

- Style naturel
- Aspect de surface légèrement texturé
- Avec chanfreins

LES + PRODUITS

- Résistant au gel
- Antidérapant

Dolci Grise 50 x 50

POSE SUR
PLOTS

POSE SUR
SABLE

POSE SUR
GRAVILLONS



Données logistiques :
voir page 22

STRUCTURÉES

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



Texturée Dune 50 x 50

Reliefs et contrastes

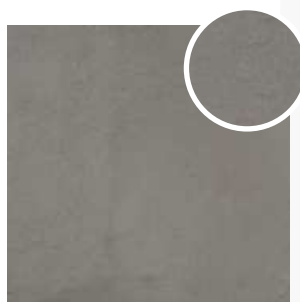
Avec leur léger relief et leurs tons tendance, les dalles Structurées sublimeront tous les espaces extérieurs en apportant une touche élégante.



TEXTURÉE DUNE

50x50x4 **T7**
Réf : 310137

50x50x5 **T11**
Réf : 310274



TEXTURÉE URBAN

50x50x4 **T7**
Réf : 310046

50x50x5 **T11**
Réf : 310093

Afin d'optimiser la durée de vie des dalles et de pérenniser leur aspect, les dallages doivent être protégés des agressions de l'environnement et des tâches. Une fois le chantier nettoyé, appliquer un hydrofuge compatible (en ayant au préalable réalisé un test avant la pose sur une partie discrète de la surface afin de s'assurer que la teinte de la surface à traiter ne sera pas altérée, ainsi que de la quantité nécessaire au traitement).

**Commandez
directement vos
produits en ligne**





CARACTÉRISTIQUES

- Style naturel
- Aspect de surface légèrement texturé
- Avec chanfreins

LES + PRODUITS

- Résistant au gel
- Antidérapant

Texturée Urban 50 x 50

POSE SUR
PLOTS

POSE SUR
SABLE

POSE SUR
GRAVILLONS



Données logistiques :
voir page 22

LISSES



Douceur et modernité

Les dalles Lisses s'adaptent à toutes les réalisations contemporaines, déclinées en 2 coloris, elles offrent un rendu épuré.

Lisse Grise 50 x 50



GRISE

50x50x4 **T7**
Réf : 310003

50x50x5 **T11**
Réf : 310005



BLANC CASSÉ

50x50x4 **T7**
Réf : 310028

50x50x5 **T11**
Réf : 310059

Afin d'optimiser la durée de vie des dalles et de pérenniser leur aspect, les dallages doivent être protégés des agressions de l'environnement et des tâches. Une fois le chantier nettoyé, appliquer un hydrofuge compatible (en ayant au préalable réalisé un test avant la pose sur une partie discrète de la surface afin de s'assurer que la teinte de la surface à traiter ne sera pas altérée, ainsi que de la quantité nécessaire au traitement).

Commandez
directement vos
produits en ligne





CARACTÉRISTIQUES

- Style contemporain
- Aspect de surface lisse
- Avec chanfreins

LES + PRODUITS

- Résistant au gel
- Antidérapant

Lisse Blanc Cassé 50 x 50

POSE SUR
PLOTS

POSE SUR
SABLE

POSE SUR
GRAVILLONS



SABLÉES

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



Couleurs naturelles

Les dalles Sablées jouent la carte du naturel. Elles se marient à merveille dans tous vos espaces extérieurs.

3 aspects de surface agréables à l'œil et au toucher.



SAVOIE

50x50x4 **T7**
Réf : 310004

50x50x5 **T11**
Réf : 310020



GRANULINE

50x50x4 **T7**
Réf : 310022

50x50x5 **T11**
Réf : 310069



ARCTIC

50x50x4 **T7**
Réf : 310017

50x50x5 **T11**
Réf : 310067



CARACTÉRISTIQUES

- Style classique
- Aspect de surface sablé
- Avec chanfreins

LES + PRODUITS

- Résistant au gel
- Antidérapant

Sablée Arctic 50 x 50

POSE SUR
PLOTS

POSE SUR
SABLE

POSE SUR
GRAVILLONS



GRAVILLONNÉES



Charme et tradition

Les dalles Grains Fins, toutes issues de productions locales, sont lavées afin de leur conserver un aspect satiné naturel et doux au toucher. Cette finesse charmera les adeptes des matériaux de tradition.



JAUNE ET BLANC

50x50x4 **T7**
Réf : 310043

50x50x5 **T11**
Réf : 310084



VOLVESTRE

50x50x4 **T7**
Réf : 310072

50x50x5 **T11**
Réf : 310165



CARACTÉRISTIQUES

- Style classique
- Aspect de surface lavé
- Avec chanfreins

LES + PRODUITS

- Résistant au gel
- Antidérapant

POSE SUR
PLOTS

POSE SUR
SABLE

POSE SUR
GRAVILLONS

Gravillonnée Jaune et Blanc 50 x 50



Données logistiques :
voir page 22

GRAVILLONNÉES Gros Grains



Gravillonnée Fond Blanc 50 x 50

Retour aux origines

Relief, contraste, aspect brut... les dalles Gros Grains vont satisfaire ceux qui souhaitent revenir à la pureté des origines. Un vaste choix de couleurs et de matières pour donner un très fort caractère à vos espaces extérieurs.



**GRAVILLONNÉE
FOND GRIS**

50x50x4 **T7**
Réf : 310051

50x50x5 **T11**
Réf : 310178



**GRAVILLONNÉE
FOND BLANC**

50x50x4 **T7**
Réf : 310016

50x50x5 **T11**
Réf : 310070



CARACTÉRISTIQUES

- Style classique
- Aspect de surface lavé
- Avec chanfreins

LES + PRODUITS

- Résistant au gel
- Antidérapant

POSE SUR
PLOTS

POSE SUR
SABLE

POSE SUR
GRAVILLONS

Gravillonnée Fond Blanc 50 x 50



Données logistiques :
voir page 22

ACCESSOIRES

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE



Muret en L Gris

MURETS EN L

Les éléments béton en « L » vous permettent de réaliser des jardinières en toitures terrasses ou des murets de retenue de terre.



GRIS

RÉVERSIBLE

Hauteur 30 ou 40 cm
Longueur 33 cm
Réf : 340004

RÉVERSIBLE

Hauteur 50 ou 60 cm
Longueur 33 cm
Réf : 340005

Hauteur 80 cm
Longueur 33 cm
Réf : 340022





La pose de ces éléments dépend de la nature du terrain, hauteur des murs, hauteur des remblais et du type de pose : pose sur grave ciment ou forme béton avec réglage au mortier sec.

La pose doit être réalisée en respectant les règles de l'art des murs de soutènement.

Muret en L Gris

DONNÉES LOGISTIQUES

STRUCTURÉES	Code produit	Format (cm)	Classe	Nombre de dalles/m ²	Poids kg/m ²	Cond.		Poids par palette (kg)	Lieu de disponibilité	Sur commande
						m ²	un			
DOLCI GRISE	310128	50x50x4	T7	4	94	12,5	50	1150	Charantonnay	-
	310173	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
DOLCI IVOIRE	310135	50x50x4	T7	4	92	12,5	50	1150	Charantonnay	-
	310309	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
TEXTURÉE DUNE	310137	50x50x4	T7	4	94	12,5	50	1125	Charantonnay	-
	310274	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
TEXTURÉE URBAN	310046	50x50x4	T7	4	94	12,5	50	1125	Charantonnay	-
	310093	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-

LISSES	Code produit	Format (cm)	Classe	Nombre de dalles/m ²	Poids kg/m ²	Cond.		Poids par palette (kg)	Lieu de disponibilité	Sur commande
						m ²	un			
LISSE GRISE	310003	50x50x4	T7	4	94	12,5	50	1175	Meximieux / Charantonnay	-
	310005	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
LISSE BLANC CASSÉ	310028	50x50x4	T7	4	94	12,5	50	1125	Meximieux / Charantonnay	-
	310059	50x50x5	T11	4	118	10	40	1180	Charantonnay	-

SABLÉES	Code produit	Format (cm)	Classe	Nombre de dalles/m ²	Poids kg/m ²	Cond.		Poids par palette (kg)	Lieu de disponibilité	Sur commande
						m ²	un			
ARCTIC	310017	50x50x4	T7	4	95	12,5	50	1188	Charantonnay	-
	310067	50x50x5	T11	4	119	10	40	1190	Charantonnay	-
SAVOIE	310004	50x50x4	T7	4	92	12,5	50	1150	Charantonnay	-
	310020	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
GRANULINE	310022	50x50x4	T7	4	92	12,5	50	1150	Charantonnay	-
	310069	50x50x5	T11	4	118	10	40	1180	Charantonnay	-

GRAVILLONNÉES GRAINS FINS	Code produit	Format (cm)	Classe	Nombre de dalles/m ²	Poids kg/m ²	Cond.		Poids par palette (kg)	Lieu de disponibilité	Sur commande
						m ²	un			
JAUNE ET BLANC	310043	50x50x4	T7	4	92	12,5	50	1150	Charantonnay	-
	310084	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
VOLVESTRE	310072	50x50x4	T7	4	92	12,5	50	1150	Charantonnay	-
	310165	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-

GRAVILLONNÉES GROS GRAINS	Code produit	Format (cm)	Classe	Nombre de dalles/m ²	Poids kg/m ²	Cond.		Poids par palette (kg)	Lieu de disponibilité	Sur commande
						m ²	un			
GRAVILLONNÉE FOND BLANC	310016	50x50x4	T7	4	98	12,5	50	1225	Charantonnay	-
	310070	50x50x5	T11	4	120	10	40	1200	Charantonnay	-
GRAVILLONNÉE FOND GRIS	310051	50x50x4	T7	4	90	12,5	50	1125	Charantonnay	-
	310178	50x50x5	T11	4	115	10	40	1150	Charantonnay	-

MURETS EN L	Code produit	Format (cm)	Cond. un	Poids par palette (kg)	Lieu de disponibilité	Sur commande
	340005	Modèle réversible hauteur 50 ou 60 cm - longueur 33 cm	16	1032	Charantonnay	-
	340022	Hauteur 80 cm - longueur 33 cm	16	1144	Charantonnay	-

POSE

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

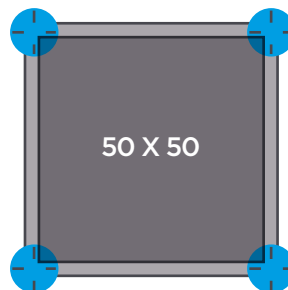
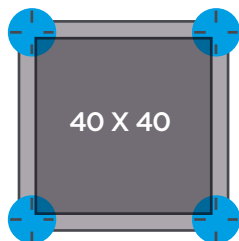
Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

Nos dalles d'étanchéité peuvent se poser sur plots, sable ou gravillons.

POSE SUR PLOTS



- Simplicité d'installation et de démontage
- Permet l'accès direct sous la terrasse pour passer câbles et/ou tuyaux
- Nos conseils de pose sont disponibles sur notre site www.alkern.fr



Visionnez notre vidéo
pour découvrir la
pose sur plots



Retrouver la
notice de pose

PRÉCAUTIONS D'USAGE

■ **LIVRAISON** : Lors de l'ouverture de la palette, nous vous demandons de vérifier la conformité des produits. Fabriqués à partir de matériaux d'origine naturelle, l'aspect des produits en béton et leur couleur sont susceptibles de varier d'une production à une autre. Si des nuances trop importantes apparaissent, veuillez nous en informer immédiatement, avant de commencer à poser.

■ **MISE EN ŒUVRE** : Il est impératif de se conformer à la notice technique qui se trouve insérée dans les palettes de produits, ou à défaut de consulter notre site internet www.alkern.fr. Par ailleurs, nous nous tenons à la disposition de la clientèle pour tous compléments d'information. Afin d'embellir votre réalisation, il est indispensable de disposer de la totalité de la livraison avant le démarrage de la pose et de puiser simultanément dans toutes les palettes pour obtenir un mélange harmonieux des nuances de couleurs.

Aucun produit de protection ne doit être appliqué immédiatement après la pose. Respecter les conditions d'application du fabricant du produit concerné.

■ **POIDS ET DIMENSIONS** : Les poids et dimensions mentionnés sur nos tarifs et catalogues sont indiqués à titre indicatif. Ils peuvent varier légèrement en fonction des caractéristiques des matériaux naturels utilisés et des procédés de fabrication. La surface en m² indiquée pour les dalles est la surface couverte, produits posés.

■ **JOINTS** : En aucun cas, les produits ne doivent être posés en bord à bord. Compte tenu des dilatations du béton à la chaleur, il est indispensable de laisser un espace entre les produits.

■ **TEINTES** : Comme tous les produits naturels, nos produits se patinent dans le temps en fonction des conditions climatiques, atténuant ainsi le nuancier des couleurs et diminuant l'intensité des teintes foncées.

■ **EFFLORESCENCES** : Des traces blanches, appelées communément efflorescences, peuvent apparaître à la surface de nos produits. Il s'agit d'un phénomène naturel, commun à tout produit à base de ciment. Les efflorescences sont beaucoup plus visibles sur les produits foncés, la pose collée peut favoriser leur apparition. Elles n'affectent nullement la qualité intrinsèque de nos produits et tendent à disparaître progressivement à la suite de l'exposition aux intempéries. Il est donc recommandé d'attendre plusieurs mois au minimum avant d'appliquer un nettoyant d'efflorescences ou de tout autre produit chimique. L'apparition d'efflorescences ne peut faire l'objet d'aucune garantie de notre part.

■ **CONFORMITÉ DES REPRODUCTIONS** : Malgré toutes les précautions prises par Alkern pour assurer une reproduction la plus fidèle de ses produits, de légères subtilités de teintes peuvent apparaître entre nos documentations, nos supports informatiques et la réalité.

■ **RÉCLAMATIONS** : Les réclamations concernant l'aspect des produits doivent être faites avant la pose. Notre responsabilité se limite exclusivement au seul remplacement des produits défectueux.

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

Alkern et vous, UN PARTENARIAT EN BÉTON.



**FABRIQUÉ
EN FRANCE**



+ DE 2 500 RÉFÉRENCES

pour embellir
vos extérieurs



54 USINES

en France
et en Belgique



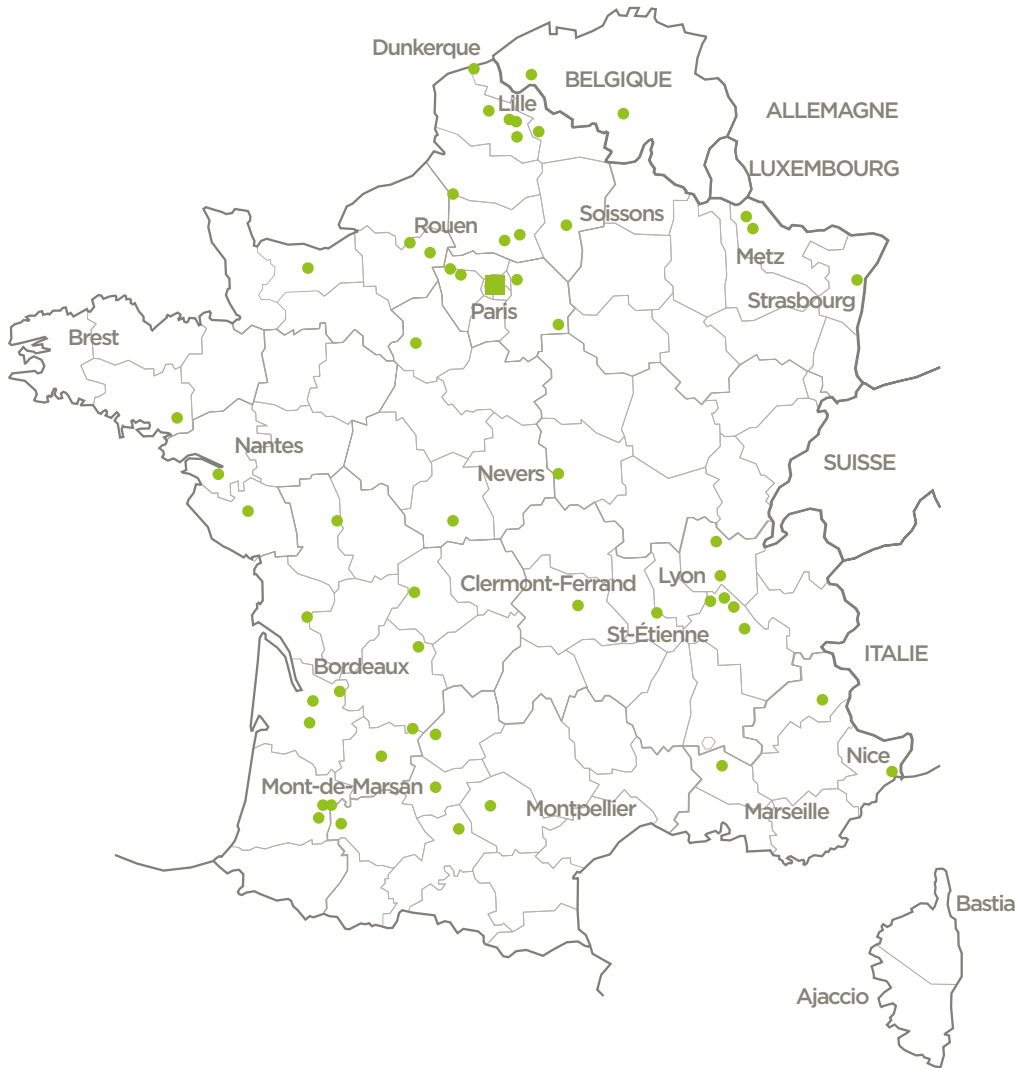
+ DE 250 MILLIONS

de chiffre d'affaires
en 2022



1 000

collaborateurs



**POUR NOUS
CONTACTER :**

Email :
info@alkern.fr

NOUVEAU
Site internet :
www.alkern.fr

POURQUOI FAIRE APPEL À ALKERN ?

- **Plus de 50 ans d'expérience** dans la fabrication de produits préfabriqués en béton.
- **Un savoir-faire** dans les domaines du bâtiment, de la voirie, de l'assainissement, du mobilier urbain et de l'aménagement extérieur.
- **Nos équipes à vos côtés** : du technico-commercial au maçon démonstrateur, en passant par nos Bureaux d'Études spécialisés.
- **Des outils à votre disposition** : guides de mise en oeuvre, calcul de Psi (psialademande@alkern.fr), outil de calepinage maison individuelle (calepinageMI@alkern.fr)...
- **Nos solutions** respectueuses de l'environnement, **100% recyclables**.
- **Notre innovation** au service de vos projets.
- **Notre engagement qualité** pour votre sérénité.



alsan[®] 500

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

Étanchéité liquide directement circulable aux piétons



LES
+
PRODUITS

- 1 Agrément Technique Européen + Avis Technique CSTB (DTA)
- 2 Étanchéité circulable aux piétons sans protection rapportée
- 3 Faible épaisseur
- 4 Nombreuses possibilités de finition
- 5 Monocomposant : mise en œuvre simple
- 6 Très bonne adhérence
- 7 Grande tenue aux U.V.
- 8 Excellente résistance à la fissuration



Roland Garros, Paris - France :
Réalisation en Alsan[®] 500 des courts Suzanne Lenglen (2004),
n° 1 (2007) et Philippe Chatrier (2008).

Supports

En travaux neufs : béton.

En réfection : béton, revêtements durs rapportés (ancien carrelage conservé), dalle en pierre, pavés de verre, métal (consulter **SOPREMA**).

Bien qu'Alsan[®] 500 résiste parfaitement à la rétention d'eau, une pente de 1,5% minimum est recommandée pour éviter les stagnations d'eau. La finition colorée Alsan[®] 500 F permet par ailleurs d'améliorer la résistance à l'encrassement.

Destination

Le procédé d'étanchéité liquide Alsan[®] 500 est destiné aux ouvrages accessibles aux piétons, en travaux neufs ou en réfection.

Il est particulièrement adapté à l'étanchéité de **balcons, loggias, coursives, tribunes, gradins de stade, escaliers, édifices, dalles de circulation** ainsi qu'aux **planchers intermédiaires**.

Il s'applique aux climats de plaine et de montagne.

alsan
by **SOPREMA**

Principes

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

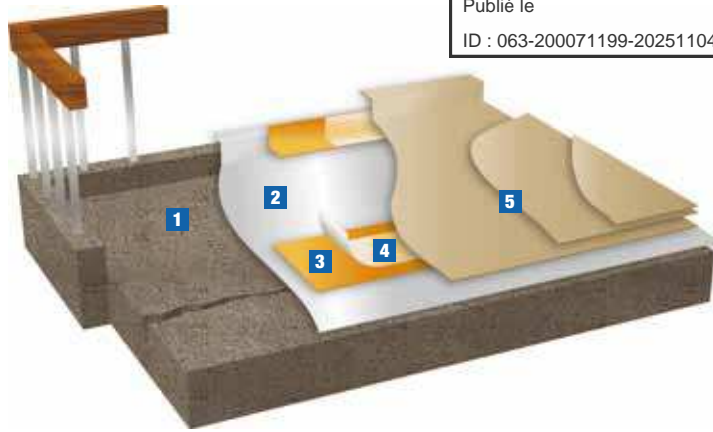
Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

Exemple étanchéité sur terrasse piétons

- 1 Support
- 2 Primaire
- 3 Alsan® 500 COLLE
- 4 Toile de renfort Alsan®
- 5 Système Alsan® 500 (2 ou 3 couches)



Description du procédé

Alsan® 500 est constitué d'une résine polyuréthane monocomposante.

La mise en œuvre du procédé s'effectue selon les indications du Document Technique d'Application.

Le support doit être sain, plan, propre et sec pour garantir une bonne tenue du système.

Le système Alsan® 500 comprend :

- une ou deux couches de primaire dont la nature varie en fonction du support,
- deux ou trois couches d'étanchéité liquide selon la destination de l'ouvrage.

Alsan® 500 constitue, après polymérisation sous effet de l'humidité ambiante, une véritable membrane d'étanchéité.

Emploi		Systèmes* & **	
Travaux neufs	Locaux non habités OU planchers intermédiaires	Trafic normal	I II
		Trafic intense	II
Travaux de réfection	Locaux non habités OU planchers intermédiaires	Trafic normal	I II
		Trafic intense	II
	Locaux habités	Trafic normal	II
		Trafic intense	II

* 2 couches de 0,750 kg/m² - ** 3 couches de 0,600 kg/m²



Finitions

Le système est accessible aux piétons en l'état après 72 heures de séchage. Son aspect (gris, beige anthracite ou sable) est satiné après séchage. Plusieurs types de finition optionnels sont proposés :

- **Résistance à la glissance** : une couche supplémentaire d'Alsan® 500 ou d'Alsan® 500 F additionnée de silice
- **Colorée** : une couche d'Alsan® 500 F (300 g/m²) est mise en œuvre sur la dernière couche du système. Cette couche colorée peut également être additionnée de silice pour améliorer la résistance à la glissance.
- **Décorée** : une finition à base de paillettes décoratives peut être mise en œuvre. Elle est constituée d'une couche supplémentaire de résine (Alsan® 500, Alsan® 500 F ou Alsan® 500 FT) dans laquelle des paillettes Déco (20 à 600 g/m²) sont saupoudrées puis ensuite recouverte d'une couche de résine transparente Alsan® 500 FT.



NOTA :

L'utilisation d'une couche Alsan® 500 F ou Alsan® 500 FT en finition donne au revêtement Alsan® une résistance accrue à l'encrassement et permet un nettoyage aisé.

Conditionnement

Alsan® 500 : 5 kg et 25 kg.

Alsan® 500 F : 5 kg, 25 kg.

Alsan® 500 FT : 5 kg, 25 kg.



Coloris

- Beige RAL 1001
- Gris silex RAL 7032
- Sable RAL 1014
- Gris anthracite RAL 7040



Toute la documentation, fiches techniques et cahiers de prescriptions de pose sont disponibles sur : www.soprema.fr





RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR TOULOUSE 31
AGENCE DES PRO NORD
Tel. 0562266593 Fax. 0810003705

19/12/2019
00621

Intitulé du compte

E.U.R.L. ETANCHEA
14 RUE DU BREST
63310 MONS

Domiciliation

Code banque
13106

Code guichet
00500

Numéro de compte
30013715927

Clé RIB
11

IBAN

FR76 1310 6005 0030 0137 1592 711

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP831

Envoyé en préfecture le 14/01/2026

Reçu en préfecture le 14/01/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20251104-CCPL_2025_192_4-DE

SARL ETANCHEA - au capital de 5000 €
Siège social : 14 Rue du Brest - 63310 MONS
Tél : 07 71 36 38 76 - Mail : etanchea@gmail.com
n° SIRET 832 865 240 00028